Public Works and Government Services Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Industrial Vehicles & Machinery Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Chariot élévateur diesel	
Solicitation No. - N° de l'invitation 23375-160411/A	**Amendment No. - N° modif.** 001
Client Reference No. - N° de référence du client 23375-160411	**Date** 2015-10-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-$$HS-619-68068	
File No. - N° de dossier hs619.23375-160411	**CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME**
Solicitation Closes - L'invitation prend fin **at - à 02:00 PM** **on - le 2015-11-10**	**Time Zone** **Fuseau horaire** Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. **Plant-Usine:** ☐ **Destination:** ☑ **Other-Autre:** ☐	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Vlahos, Helen	**Buyer Id - Id de l'acheteur** hs619
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1107 ( )	**FAX No. - N° de FAX** ( ) -
Destination - of Goods, Services, and Construction: **Destination - des biens, services et construction:**	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	**Delivery Offered - Livraison proposée**
Vendor/Firm Name and Address **Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur** **Telephone No. - N° de téléphone** **Facsimile No. - N° de télécopieur**	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) **Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)** **Signature** **Date**	

Canada

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
23375-160411/A	001	hs619
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
	23375-160411	hs61923375-160411

Modification 001

Cette modification est effectuée afin de publier des questions et réponses et de modifier l'énoncé des besoins.

Question 1: Quel type de corps est acceptable, articules ou rectiligne?
Réponse 1: Seul un chariot élévateur au corps fixe est acceptable.

Question 2: Est-ce qu'un chariot élévateur avec une hauteur de 85" et largeur de 77" est acceptable?
Réponse 2: La largeur doit être inférieure à 59". La hauteur doit être inférieure à 92".

Question 3: Est une porte et une fenêtre qui est une sortie pour l'opérateur acceptable?
Réponse 3: Un minimum de deux portes est acceptable.

Modification pour l'énoncé des besoins et le questionnaire de renseignements techniques attaché

Tous les autres termes et condition demeurent inchangés

Cette annule et remplace la précédente énoncé des besoins pour 23375-160411 / A datée du 16/09/2015.

23375-160411 – Chariot élévateur au diesel 05 octobre 2015

Énoncé des besoins

1.0	Description du besoin

Ressources naturelles Canada, CanmetÉNERGIE, a besoin d'un nouveau chariot élévateur (à fourche) au diesel d'une capacité de 10 000 lb. Le chariot élévateur devra être livré avec tous les accessoires habituellement fournis et installés sur ce type de véhicule, qu'ils soient précisés dans les présentes ou non, afin de permettre à l'unité de fonctionner de façon fiable et efficace dans toutes les conditions de service. Tous les éléments indiqués aux sections 1.0 à 3.5 doivent être inclus dans la configuration proposée.

2.0	Définitions et documents applicables

ANSI B56.1 – *Safety Standard for Powered Industrial Trucks*

3.0	Spécifications du chariot élévateur

3.1 –Capacité et spécifications générales du chariot élévateur

1. Le modèle de base du chariot élévateur doit avoir une capacité de levage de 4 536 kg (10 000 lb) à une distance de 0,61 m (24 po) du centre de gravité de la charge.
2. Le chariot élévateur doit avoir une hauteur de fourche minimale de 4,36 m (171,5 po).
3. Le mât doit avoir une inclinaison minimale de 6 degrés vers l'avant et de 6 degrés vers l'arrière.
4. Le chariot élévateur doit être muni d'un translateur.
5. Le chariot élévateur doit être muni d'un bras de fourche à écartement réglable.
6. Le chariot élévateur doit être muni de fourches de Classe III mesurant 1,22 m x 0,15 m x 0,05 m (48 po x 6 po x 2 po).
7. Le chariot élévateur doit être muni d'un dossier d'appui de charge de 1,22 m (48 po) de hauteur.
8. Le chariot élévateur doit mesurer moins 92 po de hauteur et 59 po de largeur.
9. Le chariot élévateur doit avoir des pneus.

3.2 – Moteur/transmission

1. Le moteur doit fonctionner au diesel.
2. Le moteur doit être muni de bougies de préchauffage.
3. Le moteur doit avoir une puissance nominale minimale de 70 chevaux-puissance.
4. Le moteur doit être conforme à la norme d'émissions finales TIER IV sans filtre à particules diesel.
5. Le moteur doit être muni d'un chauffe-bloc.
6. Le chariot élévateur doit être muni d'une transmission automatique ayant au moins une vitesse de marche avant et une vitesse vers de marche arrière.

3.3 – Cabine de l'opérateur

1. La cabine de l'opérateur doit être fermée, avec des portes d'accès de chaque côté de la cabine.
2. La cabine de l'opérateur doit être munie des dispositifs suivants :
   - 2.1. Radiateur
   - 2.2. Phares ajustables avec grilles
   - 2.3. Marchepied surbaissé
   - 2.4. Tapis en caoutchouc
   - 2.5. Extincteur
   - 2.6. Essuie-glace
   - 2.7. Voyants de signalisation à l'avant et à l'arrière, incluant des feux de freinage et des clignotants vers la droite et vers la gauche
   - 2.8. Feu stroboscopique jaune externe
   - 2.9. Un groupe d'instruments qui doit inclure au minimum une jauge de carburant, un compteur d'heures et une jauge de température du liquide de refroidissement.

~~3.4 – Caractéristiques de stabilité~~

~~1. Le chariot élévateur doit inclure un système de stabilisation latérale automatisé afin de réduire le risque de basculement latéral pendant le fonctionnement.~~
~~2. Le chariot élévateur doit inclure un système automatisé de contrôle du mât afin de limiter la vitesse d'inclinaison vers l'avant ou vers l'arrière et de réduire le risque de basculement longitudinal pendant le fonctionnement.~~

3.5 – Caractéristiques additionnelles

1. Le chariot élévateur doit être muni d'un système de mise à niveau des fourches.
2. Le chariot élévateur doit avoir un avertisseur sonore de recul.

4.0	**Documentation**

4.1 – Manuels

Fournir au moins un exemplaire papier ou inclure un exemplaire électronique, si disponible, en anglais, des manuels indiqués ci-dessous aux sections 4.2 et 4.3.

4.2 – Manuel d'entretien

Fournir le manuel d'entretien général du chariot élévateur préparé par le fabricant. Le manuel devrait inclure les procédures d'entretien adéquates pour tous les éléments installés.

4.3 – Manuel de l'opérateur

Fournir le manuel de l'opérateur préparé par le fabricant.

Cette annule et remplace la précédente énoncé des besoins pour 23375-160411 / A datée du 16/09/2015.

Cette annule et remplace la précédente Questionnarie D'Information Technique pour 23375-160411 / A datée du 16/09/2015.

QUESTIONNAIRE D'INFORMATION TECHNIQUE SUR LE CHARIOT ÉLÉVATEUR AU DIESEL

QUESTIONNAIRE D'INFORMATION TECHNIQUE

Ce questionnaire porte sur l'information technique, laquelle ***doit*** être fournie en vue de l'évaluation du ou des véhicules proposés.

Lorsque les paragraphes de spécifications ci-dessous mentionnent « Preuve de conformité », la « Preuve de conformité » ***doit*** être fournie pour chaque exigence de rendement/spécification.

Les soumissionnaires doivent fournir l'information demandée et donner le nom/titre du document et le numéro de page où se trouve la Preuve de conformité.

Les définitions pour ***Équivalent*** et ***Preuve de conformité*** sont données à la section DÉFINITIONS qui se trouve à la fin du présent document.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR

Nom du fournisseur

Date de proposition

Produits de remplacement/autres produits

Y a-t-il des produits de remplacement/d'autres produits offerts comme ***équivalents***?
OUI ☐ NON ☐

Si oui, veuillez indiquer ci-dessous tous les produits de remplacement/autres produits offerts comme ***équivalents*** :

Marque proposée : _____ **Modèle :** _____

PARAGRAPHES DE DESCRIPTION DE L'ACHAT

3.1.1 Capacité du chariot élévateur :

De l'information sur le nombre d'années de production de ce modèle se trouve dans :
Document : _____ Page :

3.1 Capacité du chariot élévateur – Preuve de conformité

	Indiqué dans le document (nom/titre)	Numéro de page
3.1.1		
3.1.2		
3.1.3		
3.1.4		
3.1.5		
3.1.6		
3.1.7		
3.1.8		
3.1.9		

3.2 Moteur/transmission – Preuve de conformité

	Indiqué dans le document (nom/titre)	Numéro de page
3.2.1		
3.2.2		
3.2.3		
3.2.4		
3.2.5		
3.2.6		

3.3 Cabine de l'opérateur – Preuve de conformité

	Indiqué dans le document (nom/titre)	Numéro de page
3.3.1		
3.3.2.1		
3.3.2.2		
3.3.2.3		
3.3.2.4		
3.3.2.5		
3.3.2.6		
3.3.2.7		
3.3.2.8		
3.3.2.9		

~~3.4 Caractéristiques de stabilité - Preuve de conformité~~

	~~Indiqué dans le document (nom/titre)~~	~~Numéro de page~~
~~3.4.1~~		
~~3.4.2~~		

3.5 Caractéristiques additionnelles - Preuve de conformité

	Indiqué dans le document (nom/titre)	Numéro de page
3.5.1		
3.5.2		

DÉFINITIONS

Aux fins d'interprétation du présent Questionnaire d'information technique, les définitions suivantes s'appliquent :

(a) « Équivalent » - Une norme, une façon ou un type de composant acceptés par le responsable technique, car ils répondent aux exigences précisées en ce qui concerne la forme, la taille, la fonction et le rendement.

(b) « Preuve de conformité » est défini comme étant un document non altéré, comme une brochure ou un document technique ou un rapport d'essais indépendant fourni par une installation d'essais reconnue à l'échelle nationale ou internationale ou un rapport produit par un logiciel indépendant reconnu à l'échelle nationale ou internationale. Le document ***doit*** donner de l'information détaillée sur chaque exigence de rendement ou spécification. Lorsqu'un document présenté comme Preuve de conformité ne couvre pas toutes les exigences de rendement ou spécifications ou lorsqu'il n'y a pas de document à cet effet disponible ou lorsqu'il est nécessaire d'apporter des modifications ou de personnaliser de l'équipement original afin de répondre aux exigences de rendement ou aux spécifications, il ***faut*** fournir un certificat d'attestation (sous forme de document distinct) signé par un ingénieur principal représentant l'équipementier (OEM) et dans lequel on indique en détail les modifications apportées et de quelle façon elles répondent aux exigences de rendement ou aux spécifications. Le certificat ***doit*** indiquer en détail toutes les exigences de rendement ou les spécifications nécessaires afin de confirmer la conformité. Un certificat peut être fourni pour une seule ou pour la totalité des exigences de rendement ou spécifications.